Révision de la charte informatique de l'Université Toulouse III

- Cadre
- Démarche
- Objet du document
- Difficultés
- Rédaction
- Circuit de validation
- Quelques focus

Capitoul : 23 février 2017

UNIVERSITÉ TOULOUSE III PAUL SABATIER

Cadre

- Révision du document en vigueur (3 juillet 2006)
- Conforme à la mise en place de la Politique de Sécurité du Système d'Information de l'État initiée par circulaire du premier ministre (17 juillet 2014)
- Adapté aux nouveaux usages des services numériques

Démarche (1)

- Le projet PSSIE à l'Université Toulouse III : 53 actions
- Action 5 relative au référentiel de la Sécurité des Systèmes d'Information
- Constitution du groupe de travail :
  - Un laboratoire
  - Le service juridique
  - La CIL
  - Les RSSI
  - La DSI
  - Le FSD

UNIVERSITÉ TOULOUSE III PAUL SABATIER Université de Toulouse

Démarche (2)

- Partir des chartes référentes :
  - la charte de l'UT3,
  - du CNRS,
  - et du MENESR

- Compléter par la lecture de chartes d'autres établissements :
  - Strasbourg,
  - INSA,
  - Nantes…

UNIVERSITÉ TOULOUSE III PAUL SABATIER
Université de Toulouse

Objet du document

- Définir les conditions d'accès, les règles d'utilisation des outils informatiques et des moyens de communication que l'Université met à disposition de ses collaborateurs et usagers.

- Sensibiliser les utilisateurs aux risques liés à l'utilisation des ressources informatiques en terme d'intégrité et de confidentialité des informations traitées.

- Diffuser des règles et des bonnes pratiques pour protéger le système d'information de l'Université.

Difficultés

- Travail préalable sur la terminologie et la définition des différents termes utilisés dans la charte (structure, responsable, donnée personnelle, confidentialité, etc.)
- Cohérence avec les UMR
- Prendre en compte les évolutions des usages numériques et des différents usagers, etc.
- Rédaction d'une ou de plusieurs chartes

Rédaction

- Détermination du plan de la charte
- Ventilation des articles entre les différents rédacteurs
- Réunions d'échange et de validation entre les rédacteurs (cohérence)
- Création d'un comité de lecture pour valider la première version : Président – VP numérique – VP étudiant – DRH – Laboratoire (IMT, CBD, OMP) – Structure d'enseignement (FSI, IUT) – DSI
- Temps passé estimé : 30 demi-journées (avec 6 rédacteurs)

Circuit de validation

- Présentation de la charte aux différentes instances représentatives du personnel par la VP numérique et les RSSI :
  - Comité Technique d'Établissement (31 janvier 2017)
  - Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (23 février 2017)
- Validation par le Conseil d'Administration (3 avril 2017)

Focus : utilisation professionnelle

- L'information traitée à l'aide du SI de l'Université est présumée avoir par défaut un caractère professionnel à l'exclusion des informations désignées et marquées « privé » par l'utilisateur.

- Les données professionnelles ne doivent pas être enregistrées sur des matériels personnels.

- L'utilisation de matériels personnels pour accéder au SI de l'université est soumise à autorisation et à certaines limitations.

Focus : continuité de service

- Dans certains cas, le responsable de la structure peut accéder aux données professionnelles de l'utilisateur.
- Délai de conservation des comptes et des données de l'utilisateur = 1 mois maximum après son départ.
- En cas de départ ou d'absence prolongée d'un utilisateur, il doit restituer les matériels mis à sa disposition et ses données professionnelles.

Focus : outils de communication

- **Messagerie électronique**
  - L'adresse électronique fournie par l'Université (ou une entité) a un caractère strictement professionnel et son utilisation relève de la responsabilité de l'utilisateur.
  - Les messages personnels sont tolérés pour un usage limité, sous réserve de comporter en objet la mention [Privé] et d'être classés dans un dossier dénommé « Privé ».
  - Les messages électroniques peuvent juridiquement engager leur auteur.
  - L'envoi de données confidentielles par messagerie électronique est proscrit sauf utilisation d'un procédé de cryptage.
  - L'utilisateur doit être vigilant vis-à-vis des messages reçus.

Merci pour votre écoute … Les questions

UNIVERSITÉ TOULOUSE III PAUL SABATIER
Université de Toulouse